

[Afficher cet email sur un navigateur](#)

NEWS #16

Juillet-Août 2025



Les actus Cerfrance Gironde

Retrouvez dans notre newsletter bimestrielle de juillet - août, les actualités suivantes :

- Facture électronique ; comment se préparer ?
- Artisans, commerçants : l'Urssaf met en garde !
- Agriculteurs : La traçabilité numérique devient obligatoire
- Parrainage de votre entourage

Bonne lecture.

Facture électronique ; comment se préparer ?

Nous vous rappelons que la réforme de la facture électronique entrera en vigueur dès **le 1er septembre 2026**, avec l'obligation de **recevoir des factures électroniques**, puis de les **émettre à partir du 1er septembre 2027**.

Pour cela, vous devrez disposer :

- d'un matériel informatique sécurisé,
- d'un logiciel de facturation certifié "Facture-X",
- d'une Plateforme Agréée (PA ou PDP)

Au sein du cabinet Cerfrance Gironde, nous menons actuellement des tests sur plusieurs plateformes (PA) pour retenir celle qui répondra le mieux à vos

attentes. **Actuellement, aucune plateforme n'a été certifiée par l'Etat.**

Grâce à vos retours lors de notre récente enquête, nous adaptons nos choix pour vous garantir un accompagnement fluide et personnalisé.

Tous nos clients seront accompagnés dans cette transition, et des webinaires seront prévus à la rentrée pour vous guider étape par étape.

Focus Artisans, Commerçants

L'**URSSAF** met en garde quant à l'usurpation de son identité par mails. Plusieurs anarques se développent en ce moment, [lire l'article à ce sujet ICI.](#)

Soyez vigilant !



Focus Agriculteurs

À compter du **1er janvier 2026**, **la traçabilité numérique devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles.**

Objectif : garantir une transparence totale sur les pratiques culturales, l'origine et le suivi des produits agricoles.

Cerfrance Gironde propose une nouvelle offre Traçabilité pensée pour accompagner les agriculteurs dans cette transition.

Deux formules sont disponibles, selon le niveau d'autonomie souhaité : Traçabilité Co-pilotée ou Traçabilité Zen.

Nos conseillers Cerfrance Gironde vous accompagnent dans le choix de votre



diversification, vous pouvez les contacter au [05 57 54 26 66](tel:0557542666).

Nos équipes s'occupent de la vérification de votre conformité réglementaire, du registre phytosanitaire, du calcul de l'IFT, de la formation en début de campagne (OPCO), de la synthèse de campagne et même d'une newsletter trimestrielle.
Vous gagnez en confort, en sécurité... et en temps.

[PLUS D'INFORMATIONS](#)

Faites passer le mot, récoltez les gains !

150 € pour chaque nouveau client parrainé !

Facile, rapide et 100% gagnant !
Rapprochez vous de votre comptable.

CERFRANCE GIRONDE

Faites passer le mot, récoltez les gains

150 €
pour chaque nouveau client parrainé !

NOS ACTUS LINKEDIN

[VOIR PLUS](#)

Le saviez-vous ?

Je suis professionnel de santé et je ne facture pas de TVA. Suis-je concerné par la réforme de la facture électronique ?

CERFRANCE

Le saviez-vous ?

Depuis le 1 juillet 2025, les employeurs ont de **nouvelles obligations** face aux épisodes de fortes chaleurs

CERFRANCE

Le saviez-vous ?

Avec l'arrivée de la facture électronique, la plateforme dématérialisée partenaire permet-elle la sécurité de mes données ?

CERFRANCE



5 avenue de Virecourt
33 370 Artigues-près-Bordeaux
05 57 54 26 00
contact@33.cerfrance.fr

 

**CERFRANCE**
GIRONDE

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien.](#)